



Centre national  
de la musique



COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Mercredi 29 janvier 2024

## Le Centre national de la musique (CNM) et l'Afdas signent un accord de partenariat stratégique

Le 29 janvier 2024, Jean-Philippe Thiellay, président du Centre national de la musique (CNM) et Thierry Teboul, directeur général de l'Afdas, opérateur de compétences (OPCO) des industries créatives et récréatives, ont signé un partenariat stratégique visant à renforcer l'accompagnement des professionnelles et professionnels de la musique et des variétés tout au long de leur carrière. L'accord a pour objectif de renforcer les synergies des deux structures lors des événements professionnels de la filière, d'optimiser leurs actions de sensibilisation et de mieux informer les professionnelles et professionnels sur les dispositifs de formation existants. Ce partenariat inclut également une collaboration en matière d'observation et de prospective sur les métiers et l'emploi dans la filière musicale et des variétés.

Ce partenariat comprend quatre axes :

### 1. Le renforcement des synergies entre l'Afdas et le CNM lors des rencontres et événements professionnels

Le CNM et l'Afdas renforceront leur présence commune lors des événements et rencontres professionnelles tout au long de l'année, afin d'informer et rendre plus lisible la complémentarité de leurs dispositifs, lors d'ateliers, de conférences ou de tables rondes. Porté par les temps forts de la profession, cet engagement conjoint pourra également aboutir à la réalisation de contenus d'information créés en collaboration, dans la lignée de la publication, en 2024, du livre « En finir avec les idées fausses sur le management dans la culture » (Editions de l'atelier, 172 pages), réalisé par l'Afdas et le Nouvel Obs, avec la participation du CNM.

## **2. La mise en place de contenus d'information autour des financements de la formation professionnelle proposés par l'Afdas**

Dans le but de mieux informer les professionnelles et professionnels de la filière musicale et des variétés sur les dispositifs de financement de la formation professionnelle proposés par l'Afdas, le CNM s'associe à l'opérateur de compétences pour diffuser des contenus d'informations adaptés et partagés. Ce partenariat passera par la création d'outils de communication communs et l'organisation d'initiatives dédiées, telles que des webinaires et des sessions d'information (« 360 du CNM »). De plus, des actions de sensibilisation seront menées auprès des équipes du CNM, afin de les accompagner dans l'explication des solutions de financement et la diffusion de ces ressources.

## **3. La sensibilisation aux enjeux sociétaux et environnementaux dans la filière musicale et des variétés**

Ce partenariat s'inscrit dans l'engagement fort des deux structures face aux enjeux sociétaux majeurs dans la filière musicale et des variétés : lutte contre toutes les discriminations, prévention et lutte contre les violences sexistes et sexuelles, qualité de vie au travail, prévention des risques psychosociaux et transition écologique. Le CNM et l'Afdas mettront en place des actions de sensibilisation communes et des actions de communication ciblées, pour mieux informer et outiller les professionnelles et professionnels sur ces enjeux essentiels.

## **4. Le rapprochement entre les travaux d'observation et de prospective de l'emploi de l'Afdas et les études menées par le CNM**

Dans une démarche prospective, le CNM et l'Afdas exploreront des axes de collaboration sur des études et travaux d'observation portant sur l'emploi, les compétences et les usages, afin d'accompagner au mieux l'écosystème musical. L'Afdas sollicitera les travaux de l'Observatoire des métiers et des compétences du spectacle vivant, piloté par la Commission partenaire Emploi formation du spectacle vivant (CPNEF) ; le département des études du CNM et le CNMLab (laboratoire d'idées du CNM) apporteront leurs contributions, afin d'anticiper les évolutions de la filière et les besoins en compétences de l'ensemble des acteurs et actrices.

*« Ce partenariat stratégique entre le CNM et l'Afdas marque une étape importante pour renforcer l'accompagnement des professionnels de la musique et des variétés tout au long de leur carrière, en améliorant la visibilité des dispositifs de formation et leurs solutions de financement, et en anticipant les évolutions des métiers pour mieux répondre aux défis de demain. Le partage de données permettra également de réaliser des études inédites qui éclaireront les choix et les actions à venir du CNM. »*

*Jean-Philippe Thiellay, Président du Centre national de la musique*

*« Le secteur de la musique et ses métiers connaissent aujourd'hui de fortes transformations. Pour accompagner au mieux l'évolution des compétences et les besoins de formation, l'Afdas s'engage aux côtés du CNM afin d'agir conjointement pour une meilleure information des salariés et des entreprises. Ce partenariat permet la mise en place de différentes actions de sensibilisation, de participations communes à des événements professionnels ou encore la mise en lumière de solutions de financement. »*

*Thierry Teboul, Directeur général de l'Afdas*

### **À propos de l'Afdas**

L'Afdas est l'Opérateur de compétences (OPCO) des secteurs de la culture, des industries créatives, des médias, de la communication, des télécommunications, du sport, du tourisme, des loisirs et du divertissement. Il regroupe 31 branches professionnelles et fédère 127 749 entreprises dont 98% emploient moins de 50 salariés. Il œuvre au quotidien auprès de ses entreprises adhérentes et des professionnels de ses champs en proposant un accompagnement de proximité, un conseil sur-mesure au service de leur stratégie, de leur développement et de leurs talents. L'ambition de l'Afdas est de faire grandir les individus et à travers eux, l'ensemble de ses secteurs adhérents.

---

## À propos du CNM

Le Centre national de la musique est un établissement public national qui a pour mission d'accompagner le secteur musical et des variétés, et de contribuer à son développement. Il déploie à ce titre des dispositifs d'accompagnements financier et non-financier (formations, conseil, édition d'ouvrages, développement des connaissances sur la filière, etc.).

---

## CONTACTS

### Centre national de la musique

Nathalie LEDUC  
E : [presse@cnm.fr](mailto:presse@cnm.fr)  
T : 01 83 75 26 84

### Afdas – Agence Coriolink

Céline SURGET  
E : [celine.surget@coriolink.com](mailto:celine.surget@coriolink.com)  
T : 07 48 72 82 37